



HAL
open science

La comparaison des dépenses militaires

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. La comparaison des dépenses militaires. Défense nationale, 1982, 426, pp.107-121.
hal-02964981

HAL Id: hal-02964981

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02964981>

Submitted on 12 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La comparaison des dépenses militaires

Jacques Fontanel

Arès, Défense et Sécurité,
SDEDSI, 1982
Grenoble, Lyon

Résumé : La comparaison des dépenses militaires fait l'objet de vifs débats dans le monde d'aujourd'hui, dans le cadre d'une course aux armements qui conduit l'ONU à demander la mise en place d'un désarmement pour le développement. Cependant, les définitions des dépenses militaires (ainsi que la vérification des données officielles des Etats) et les méthodes de conversion des unités monétaires nationales en un équivalent général international conduisent à de nouveaux débats politiques que les méthodes statistiques et économiques les plus rigoureuses ne permettent pas d'éteindre.

The comparison of military expenditure is the subject of lively debate in today's world, in the context of an arms race that is leading the UN to call for disarmament for development. However, the definitions of military expenditure (as well as the verification of States' official data) and the methods for converting national currency units into a general international equivalent lead to new political debates that cannot be extinguished by the most rigorous statistical and economic methods.

Mots clés : Dépenses militaires, désarmement, course aux armements, donner international, parités de pouvoir d'achat.

Keywords: Military expenditure, disarmament, arms race, international dollar, purchasing power parities.

La comparaison des dépenses militaires dans le temps et dans l'espace présente un double intérêt. Elle est un préalable à toute négociation portant sur la réduction des dépenses militaires. Elle permet de fournir un indicateur intéressant (mais insuffisant) de l'effort de défense nationale d'un pays. Plusieurs facteurs tels que la situation géographique ou stratégique du pays, sa puissance industrielle, sa détermination et la préparation à sa défense, la puissance militaire d'éventuels alliés, la force des pays considérés comme des adversaires possibles, l'aide militaire

interviennent dans la perception qu'un pays a de sa propre sécurité. Il n'existe certainement pas de relation mathématique précise entre la puissance militaire d'un pays et les dépenses consacrées à sa défense, mais l'effort économique déployé par un Etat en matière de sécurité est généralement une fonction positive de sa puissance militaire.

La comparaison des dépenses militaires soulève plusieurs problèmes politico-techniques qui n'ont pas toujours trouvé de solutions satisfaisantes concernant le contenu et la portée des dépenses militaires, les modalités techniques de comparaison et les possibilités concrètes de vérification des informations fournies par les Etats. Depuis la proposition soviétique de réduction des dépenses militaires de 1973, plusieurs groupes d'experts qualifiés ont aidé le secrétaire général des Nations Unies, en consultation avec les Etats-membres, à établir des rapports sur la définition des dépenses et du secteur militaires (ainsi que la structure de ces dépenses), sur l'évaluation des ressources du secteur militaire selon les systèmes économiques et les structures de production, sur le calcul des coefficients de correction des fluctuations des prix de la production militaire et sur la comparaison internationale des valeurs et taux de conversion applicables aux dépenses militaires. Le dernier groupe d'experts qualifiés chargé de la comparaison des dépenses militaires a rendu son rapport au mois de mars 1982. Il indique dans ses conclusions que l'instrument de publication proposé et testé par les groupes précédents et par lui-même doit encourager la diffusion des informations, faciliter la comparaison des dépenses militaires et contribuer à résoudre le problème posé par la grande diversité des systèmes de comptabilisation utilisés pour établir les budgets nationaux. Les renseignements demandés peuvent faciliter les comparaisons de la puissance militaire des différentes nations et rendre plus aisées les vérifications. Enfin, l'instrument proposé fournit une source de renseignements fondamentaux sur les dépenses militaires, permettant ainsi de créer les conditions techniques nécessaires au développement de négociations fructueuses sur le désarmement.

Ces études faites par l'Organisation des Nations Unies ont permis de donner un contenu harmonisé et standardisé aux dépenses militaires et elles suggèrent des solutions techniques, acceptables par les Etats, à la détermination des comparaisons internationales

nécessaires à toute négociation⁽¹⁾. Il faut donc analyser l'instrument de comptabilisation et les méthodes proposées pour calculer les dépenses militaires de chaque pays en une même unité monétaire.

I. - L'INSTRUMENT DE COMPTABILISATION

Tout effort de comparaison internationale implique d'abord la mise en place d'une définition négociée du domaine d'étude considéré. Or, en matière militaire, plusieurs hypothèses doivent être faites, compte tenu de l'ambiguïté du caractère militaire ou civil de certaines dépenses. Ainsi, en temps de guerre, le secteur militaire investit l'ensemble de la société ; l'arme économique (embargo par exemple) n'est jamais comptabilisée dans le secteur militaire. Moins généralement, certains efforts de défense n'ont pas un caractère militaire évident. Ainsi en est-il des forces paramilitaires, de la défense civile, du stockage des produits stratégiques, des usines d'armement mises en cocon ou de l'aide militaire. La frontière entre le domaine civil et le domaine militaire est alors très arbitraire et le développement des guerres populaires ou de la guérilla rend encore plus difficile le calcul des dépenses militaires. Les sources d'information internationales présentées par le SIPRI, l'USACDA, l'IISS ou l'OTAN manquent souvent de clarté et elles incluent ou négligent l'aide militaire, la défense civile ou les forces paramilitaires⁽²⁾.

Le groupe d'experts qualifiés des Nations Unies, après plusieurs tests, a retenu la matrice du tableau n° 1 ci-après. Plusieurs principes ont été retenus : les informations demandées n'ont pas à entrer

(1) ONU : « Réduction de 10 % des budgets militaires des Etats-membres permanents du Conseil de Sécurité et utilisation d'une partie des fonds ainsi libérés pour l'aide aux pays en voie de développement » F.75.I.10. « Réduction des budgets militaires : mesure et publication internationale des dépenses militaires » F.77.I.6. « Réduction des budgets militaires » F.81.I.9. « Rapport sur la Réduction des budgets militaires », mars 1982.

(2) A ce propos, cf. Fontanel J. : « Le concept de dépenses militaires ». *Revue Défense Nationale*, décembre 1980.

SIPRI : Stockholm International Peace Research Institute - USACDA : United States Arms Control and Disarmament Agency - IISS : International Institute for Strategic Studies

AS

dans le détail, même si la structure générale des dépenses militaires doit être présentée, il ne faut demander aux Etats que les informations qu'ils peuvent effectivement fournir et celles-ci doivent pouvoir faire l'objet d'une procédure de vérification. Si au 29 août 1980, 14 Etats avaient envoyé leur réponse sous la forme demandée (RFA, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Indonésie, Italie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède), fin 1981, 16 Etats ont rempli la nouvelle matrice (quatre nouveaux pays : la Turquie, la Finlande, le Soudan et le Danemark, et deux pays n'ont plus répondu : l'Australie et la France).

Tableau N° 1

Types de forces	Forces principales (1) à (8)	Aide militaire et non ventilés (9) à (12)	Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
Ressources 1. FONCTIONNEMENT 11. <i>Personnel</i> Conscrits Autres militaires Civils 12. <i>Opérations et entretien</i> Fournitures d'usage courant Réparations, entretien Frais de voyage, etc. Loyers immobiliers Divers 2. ACHATS ET CONSTRUCTIONS 21. <i>Achats</i> Aéronefs et engins Missiles Têtes et bombes nucléaires Navires et bateaux Véhicules blindés Artillerie Autres armes « Terre » Munitions Electronique et communications Véhicules non blindés Divers	<i>Subdivisions « Forces principales »</i> (1) Forces stratégiques (2) Forces terrestres (3) Forces navales (4) Forces aériennes (5) Autres forces de combat (6) Soutien (7) Commandement (8) Forces paramilitaires <i>Subdivisions « aide militaire et non ventilés »</i> (9) Aide militaire sur le territoire national (10) Aide militaire à l'étranger (11) Maintien de la paix (ONU) (12) Non ventilés			

Types de forces Ressources	Forces principales (1) à (8)	Aide militaire et non ventilés (9) à (12)	Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
<p>22. <i>Constructions</i> Bases aériennes, aérodromes Bases lancement missiles Bases et installations navales Electronique, etc. Installations pour le personnel Locaux médicaux Installations d'entraînement Magasins, dépôts, etc. Locaux de commandement et d'administration Ouvrages fortifiés Abris Terrains Divers</p> <p>3. RECHERCHE- DÉVELOPPEMENT</p> <p>31. <i>Recherche fondamentale et appliquée</i></p> <p>32. <i>Développement, essais et évaluation</i></p> <p>4. TOTAL</p>				

Plusieurs observations peuvent être faites.

a) La matrice retenue par le groupe d'experts fait apparaître dans les dépenses militaires les forces paramilitaires et l'aide militaire. Elle demande également les chiffres concernant la défense civile en tant qu'information supplémentaire figurant dans l'instrument de publication. Il faut noter que dans une première présentation de la matrice, la défense civile était comptabilisée avec les dépenses militaires, ce qui avait été critiqué par de nombreux pays estimant que son rôle étant de protéger les citoyens, elle ne contribue pas à la puissance militaire du pays. Le stockage des produits stratégiques et les usines d'armement gardées en réserve sont exclues de la matrice.

b) Aucun pays n'a soulevé d'objection générale quant à l'objet des dépenses militaires tel qu'il a été défini dans la matrice de publication. Cependant la France a indiqué que l'instrument de publication se présentait sous une forme trop détaillée, ce qui l'a incité à présenter un tableau à double entrée correspondant aux catégories budgétaires en usage dans le pays (tableau n° 2) et sans doute à ne pas donner d'information pour l'année 1981. La Norvège et les Etats-Unis ont noté les difficultés qu'ils avaient eu à trouver des « passerelles » entre les chiffres disponibles et les informations requises par le groupe. C'est ainsi que les Etats-Unis ne donnent actuellement aucune information concernant les dépenses en matière de forces stratégiques pour des raisons de disponibilité sous la forme demandée par les experts.

c) Aucun pays à économie planifiée n'a rempli la matrice. Cependant, les comportements des pays socialistes à l'égard de cet effort de comptabilisation harmonisée des dépenses militaires ne sont pas homogènes. En effet, un expert roumain a participé très activement à la mise en place de la matrice, alors que l'URSS est très réticente à l'égard de cette initiative qu'elle juge inopportune. Cette attitude est d'ailleurs assez contradictoire avec ses propositions de réduction des dépenses militaires.

d) Il est très difficile d'obtenir des informations relatives aux dépenses militaires dans les domaines essentiels de l'évaluation du potentiel militaire, à savoir les forces stratégiques, les achats et constructions et la recherche-développement. Cependant, le groupe d'experts estime que la matrice est actuellement utile, adaptée et opératoire.

e) A côté de la matrice elle-même figurent plusieurs informations complémentaires regroupées dans une partie II. Y figurent notamment :

— le salaire moyen que les conscrits auraient reçu dans le secteur civil au cours de l'année envisagée s'ils n'avaient été appelés sous les drapeaux,

— le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée,

— l'aide militaire reçue de l'étranger libellée dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau,

Tableau N° 2

La réponse de la France

BUDGET DE LA DÉFENSE - ANNÉE 1980 (hors pensions)

(Millions de francs français)

Classes de coûts	FNS + ANT (1)	Terre (2)	Air (3)	Marine (4)	Section com-mune (5)	Soutiens et commandement (6)		Gendarmerie (8)	Défense civile (9)	Assistance militaire			Total (13)	Observations
						(7)	(10)			(11)	(12)			
1 - Rémunérations et charges sociales (RCS)	1 531	9 014	3 808	3 360	781	5 702	2 235	6 165	—	—	—	—	32 596	(a) Entretien programmé du personnel + alimentation + fonctionnement
Vie courante (a) ...	774	3 985	1 113	843	479	2 194	674	1 075	—	—	—	—	11 137	(b) Entretien programmé du matériel + carburants opérationnels + munitions
Activités (b) ...	3 144	2 938	3 088	3 371	—	151	54	120	—	—	—	—	12 866	
2 - Fabrications ...	4 247	4 273	3 656	3 498	159	466	149	224	—	—	—	—	16 672	
Infrastructure ...	641	1 260	350	204	299	393	231	458	—	—	—	—	3 836	
3 - Etudes et développements ...	6 626	761	1 973	907	1 228	—	—	—	—	—	—	—	11 495	
4 - Total ...	16 963	22 231	13 988	12 183	2 946	8 906	3 343	8 042	—	—	—	—	88 602	

(1) Forces nucléaires stratégiques + Armement nucléaire tactique.
 (6) Organismes des soutiens des personnels et des matériels.
 (7) Administration générale.

— les ventes par le secteur militaire de terrains, biens immobiliers, matériel, services, divers,

— l'épuisement des stocks de matériel militaire et de munitions,

— la disponibilité d'informations nationales portant sur l'indice des prix du secteur militaire, les exportations de matériel militaire (par pays et par région), les importations de matériel militaire (par pays et par région).

Il existe donc un certain consensus des pays participants à la diffusion des informations du secteur militaire (selon les normes et principes définis par le groupe d'experts) sur la qualité de la matrice proposée, même si son « noircissement » n'est pas toujours réalisable par tous les pays. L'office des statistiques des Nations Unies devrait être chargé du recueil et de la diffusion de ces informations, mais il est probable que les pays socialistes, et surtout l'URSS, ne participeront pas à cet effort. Il en résulte deux observations.

71
D'abord la qualité de la matrice ne pourra être réellement testée comme instrument de recueil des informations nationales des dépenses militaires que dans l'hypothèse où plusieurs pays à systèmes de formation des prix différents répondront simultanément. Actuellement, il est difficile de savoir si l'Union Soviétique serait effectivement capable de « noircir » la matrice.

Ensuite si les pays du Pacte de Varsovie ne répondent pas à cet effort de clarification internationale, il est compréhensible que de nombreux Etats ne se mobilisent pas pour apporter leur soutien à cette entreprise.

Il est pourtant évident que l'instrument de réponse n'aura d'intérêt que s'il est adopté par tous les pays et s'il s'avère applicable à tous les types de comptabilité. Malgré l'effort considérable qu'il représente et son grand intérêt pratique, il est actuellement victime du rejet par les pays socialistes de toute diffusion d'information sur le secteur militaire. Adapté aux économies de marché, l'instrument doit encore faire la preuve de son utilité pour les économies planifiées. Pourtant, cette information brute, déjà difficile à obtenir politiquement et techniquement, ne présente aucune difficulté théorique insurmontable, ce qui n'est pas le cas du choix des taux de conversion des unités monétaires aux fins de comparaisons.

II. - LES DIFFICULTÉS THÉORIQUES DES COMPARAISONS DES DÉPENSES MILITAIRES

Les difficultés de comparaisons internationales et intertemporelles ne sont pas spécifiques au secteur militaire, mais du fait du secret et de l'intervention de l'Etat, elles sont considérablement accrues dans ce domaine.

LE SIPRI, l'USACDA, l'IISS ou l'OTAN⁽³⁾ utilisent pour les comparaisons internationales des formes dérivées des taux de change. Or, ceux-ci sont de mauvais instruments de conversion pour plusieurs raisons : les taux de change officiels ne permettent pas de mesurer le pouvoir d'achat interne des monnaies (d'autant qu'il existe un secteur domestique important partiellement déconnecté du commerce international) ; ils sont sujets à des variations brusques qui correspondent à des phénomènes spéculatifs éloignés de la nécessité, pour les comparaisons, d'une unité de compte commune stable ; ils sont souvent arbitraires du fait de l'action des gouvernants en matière de politique de change ; ils expriment aussi l'évolution des mouvements de capitaux, etc. La plupart des sources de comparaisons internationales reconnaissent ces insuffisances et elles critiquent leurs propres estimations, tout en essayant, par l'utilisation de moyennes pondérées, de réduire le rôle des variations erratiques.

Le groupe d'experts (1982) recommande l'utilisation des parités de pouvoir d'achat. Le Projet de Comparaison Internationale (PCI) a pour objectif de comparer le pouvoir d'achat des monnaies et le PIB réel par habitant de quelques pays. La première phase du projet a permis d'élaborer des méthodes pour construire un système de comparaison internationale et de réaliser quelques comparaisons. La deuxième phase, plus détaillée, a favorisé la comparabilité de 34 sous-agrégats de 16 pays pour deux années de référence. La phase III vient de se terminer pour 30 pays et la phase IV devrait en principe analyser les parités de pouvoir d'achat de 77 pays. Ces méthodes de parité de pouvoir d'achat permettent d'avoir une vue plus exacte de l'importance relative des agrégats étudiés des pays concernés.

- les indices des prix du secteur civil ne correspondent pas toujours à ceux du secteur militaire ;
- l'existence de déflateurs fiables des prix du secteur militaire permettrait de rapprocher les séries chronologiques pour les pays étudiés ;
- en tenant compte des caractéristiques des différents systèmes de prix, il faudrait élaborer des déflateurs nationaux des prix du secteur militaire selon une méthode qui soit acceptable par tous les pays intéressés, tout en développant, par ailleurs, des études d'indicateurs de l'évolution des forces en présence ;
- il n'existe pas de méthode infaillible de comparaison internationale et de ce fait, les aspects politiques du choix des produits ou pondérations retenues apparaissent aussi importants que les problèmes techniques à résoudre ;
- la méthode des parités de pouvoir d'achat est particulièrement intéressante pour fonder les comparaisons internationales, même si elle implique un travail et un coût non négligeables ;
- des études devraient être engagées pour appliquer, avec les Etats volontaires, si possible à économie de marché et à économie planifiée, la méthode des parités du pouvoir d'achat aux comparaisons des dépenses militaires, afin de mieux mesurer son caractère opératoire dans un secteur où le secret est érigé en règle absolue.

Cependant, la publication normalisée ne permet pas en elle-même de juger l'exactitude des renseignements fournis par les Etats et d'assurer une comparaison correcte des dépenses militaires. Une plus grande transparence en ce qui concerne le secteur militaire aurait pour effet de créer un climat de plus grande confiance entre les Etats, car le secret renforce la course aux armements. Une meilleure information peut favoriser le désarmement pour le développement. Il n'est pourtant pas concevable de ne pas envisager des structures de vérification des informations fournies par les Etats. S'il est possible, par ses propres moyens nationaux, au moins pour les grandes puissances, d'avoir une estimation satisfaisante des forces de l'adversaire, il est bien plus délicat de déterminer le coût des matériels construits, compte tenu des divergences de formation des prix et du secret qui entoure les

données financières du secteur militaire. Le groupe d'experts propose l'échange d'informations, la fourniture de documents financiers significatifs (ce qui paraît peut-être excessivement indiscret), la démonstration volontaire de consentement de fourniture d'informations complémentaires, ou les estimations faites directement par chaque pays sur les dépenses des pays jugés potentiellement hostiles. Par exemple, depuis plusieurs années, l'Union Soviétique déclare 16 à 18 milliards de roubles de dépenses militaires. Cette information est unanimement rejetée dans les études faites par les spécialistes occidentaux⁽⁵⁾. Ceux-ci utilisent trois méthodes essentiellement. La première est la méthode budgétaire qui cherche à identifier les sources de financement de la défense nationale soviétique ; il apparaît que le poste appelé « défense » dans la comptabilité soviétique ne comprend qu'une faible part des dépenses de l'Etat destinées à la sécurité nationale (exclusion des achats des programmes spatiaux et de la recherche-développement militaire, par exemple). La méthode « hardware » utilise les statistiques industrielles, mais elle est limitée bien entendu aux estimations des productions d'armes. La méthode de construction par blocs (employée par la CIA) cherche à déterminer ce que coûterait aux Etats-Unis une duplication exacte du programme de sécurité nationale défini par l'URSS.

Ces méthodes de vérification, malgré leur caractère assez aléatoire, mettent en évidence au moins un point d'information considérable ; exprimées en roubles, les dépenses militaires soviétiques sont 3 ou 4 fois supérieures à celles qui sont effectivement annoncées. Dans ce cas, l'URSS devrait fournir des documents financiers apportant la preuve des chiffres annoncés et de l'erreur des spécialistes occidentaux. Evidemment, de telles analyses seraient applicables à tous les pays dans le cadre d'un accord de réduction des dépenses militaires, mais le rapport d'experts n'indique aucune procédure de conciliation sérieuse lorsque les pays n'acceptent pas les informations produites par l'une des parties. En tout cas, le respect d'un accord international de désarmement par une diminution des dépenses affectées au secteur militaire ne peut guère être prouvé scientifiquement et il implique un jugement politique,

(5) Fontanel J. : « L'estimation des dépenses militaires soviétiques ». Arès, Défense et Sécurité, 1981, volume IV.

Le principe de la méthode est relativement simple : il s'agit de déterminer le pouvoir d'achat des monnaies nationales. Pour ce faire, on choisit quelques biens représentatifs de catégories de produits pour lesquels les prix sont connus dans les pays à l'étude, à spécification identique ou équivalente. Puis on agrège en catégories (qui pourraient être les lignes de la matrice) et enfin on obtient une estimation des dépenses militaires totales. Les articles doivent : 1) être décrits aussi exactement que possible ; 2) faire l'objet de dépenses significatives ; 3) être représentatifs du sous-agrégat auquel ils appartiennent et 4) être suffisamment importants pour avoir, sous une forme relativement standardisée, une grande diffusion internationale. Deux méthodes sont employées : la méthode bilatérale et la méthode multilatérale. La première concerne la comparaison de deux pays ; elle est certainement adaptée aux dépenses militaires, du fait de la bipolarité de la puissance militaire contemporaine. La seconde combine les informations statistiques sur les articles représentatifs pour obtenir des indices de prix et de quantité pour plusieurs pays au niveau de détail requis. La méthode PCI permet le calcul d'un dollar international qui a le même pouvoir d'achat que le dollar des Etats-Unis, mais dont le pouvoir d'achat diffère selon les catégories⁽⁴⁾. Les résultats obtenus pour le Produit Intérieur Brut sont particulièrement intéressants. Ils montrent par exemple, que les pays en voie de développement sont moins sous-développés que ne l'indiquent les mesures utilisant les taux de change. Cette mise en évidence n'est sans doute pas sans relation avec le faible soutien que reçoit actuellement le projet des organisations internationales concernées, malgré les efforts de l'ONU. Pourtant, il apparaît clairement que cette méthode est actuellement la plus intéressante et sans doute la plus précise en matière de comparaison internationale. Comme la publication des dépenses militaires a pour objet, à terme, de favoriser une réduction des budgets consacrés à la défense militaire, il est clair que l'importance de l'enjeu implique l'utilisation des techniques les plus adéquates. Dans cette perspective, la méthode des parités de pouvoir d'achat s'impose indéniablement, malgré ses limites.

(4) Kravis I.B., Heston A., Summers R. : « International comparisons of real product and purchasing power », John Hopkins University Press, 1978. Groupe d'experts des Nations Unies : « Réduction des budgets militaires », ONU, mars 1982. Working Paper n° 3.

Pourtant, du fait de l'importance de l'information requise pour sa mise en œuvre, ces méthodes n'ont pas été appliquées au domaine militaire. Elles impliquent la connaissance des quantités, des dépenses totales et des prix des produits militaires, elles nécessitent une analyse d'équivalence des armes, une recherche sérieuse sur la productivité comparée des matériels. Or, les prix des biens militaires posent des problèmes spécifiques :

- rapidité d'évolution de la technologie rendant difficile les comparaisons internationales et intertemporelles ;
- difficulté des ajustements de qualité des produits ;
- intervention de l'Etat qui est souvent le principal acheteur et producteur ;
- inexistence du marché pour certains matériels militaires ;
- construction de biens uniques difficilement utilisables pour le calcul des indices ;
- existence de transferts en nature dans le cadre de programmes d'assistance militaire.

Le calcul des indices (nécessaires à la fois aux comparaisons intertemporelles et internationales) est une tâche technique et politique. En effet, le choix des produits retenus dans l'indice ou dans les catégories servant aux comparaisons entre pays, malgré les études statistiques entreprises, offre une large plage de manœuvre à la subjectivité politique. Il est clair que l'indice des prix dans l'économie soviétique et celui de l'économie française n'ont pas la même signification. Il en résulte la nécessité d'un accord politique sur le choix des chiffres des dépenses, des prix et des déflateurs, sur les procédures d'échantillonnage et sur le traitement des divergences qualitatives des produits.

Un accord international sur la réduction des dépenses militaires implique l'utilisation de comparaisons. Or, actuellement, aucune analyse n'est réalisée indépendamment de celles qui utilisent les taux de change et les déflateurs du secteur civil. Le groupe d'experts sur la réduction des dépenses militaires (1982) souligne que :

- peu d'études ont été publiées apportant des informations fiables sur l'évolution des prix dans le secteur militaire ;

basé sur de nombreuses mesures de vérification (physiques, économiques et financières). C'est ainsi que plusieurs informations pourraient être fournies et elles-mêmes vérifiées : par exemple la quantité de certains matériels militaires, un tableau général d'input-output ou les dépenses de recherche-développement (« Science is war »).

S'il est évident qu'une réduction continue des dépenses militaires aura pour effet, au moins à terme, de combattre efficacement la course aux armements, son calcul présente des difficultés techniques, statistiques et politiques considérables. Les groupes d'experts de l'ONU peuvent trouver des solutions techniques et proposer des procédures politiques de désarmement acceptables par les Etats, et leur rôle, à ce titre n'est pas négligeable. Cependant, ils souffrent de trois insuffisances organiques fondamentales qui réduisent l'importance de leurs travaux.

Souvent nommés par les gouvernements, les experts s'attachent fréquemment à supprimer toute mention ou analyse susceptible de gêner, de près ou de loin, la politique de leur pays. La recherche du consensus conduit alors souvent à la recherche du plus petit commun dénominateur entre les Etats, ce qui ne permet pas toujours la présentation d'une analyse rigoureuse au plan scientifique.

Malgré les liens qui les attachent à leurs gouvernements, les experts n'ont pas qualité de négociateurs. Autant dire que la plupart des rapports n'ont qu'une portée pratique limitée, qui ne correspond pas à leurs coûts.

Enfin, les groupes d'experts servent souvent d'alibi à une véritable négociation.

Pourtant, il paraît impossible en l'état actuel de réduire l'activité de ces groupes, essentiellement parce qu'ils offrent une structure permanente de relations internationales tournées vers des solutions communes. Résolument positifs, les groupes d'experts cherchent inlassablement des méthodes, des procédures ou des techniques susceptibles de favoriser les négociations internationales. Ils préparent le terrain aux discussions, ils réduisent les problèmes techniques, ils présentent des alternatives. Si aucun accord de

réduction des dépenses militaires n'a pu à ce jour être signé, la faute n'en revient certainement pas aux experts, car, compte tenu des connaissances actuelles, il ne manque plus que la volonté politique (et la confiance entre les Etats) pour aboutir à un accord. Mais, évidemment, ce n'est pas la moindre des choses...

Bibliographie

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement, un pari difficile*, Cahiers de la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, n°19.

Fontanel, J. (1980), Le concept de dépenses militaires, *Revue Défense Nationale*, Décembre

Fontanel, J. (1981), L'estimation des dépenses militaires soviétiques, *Arès, Défense et Sécurité*, Volume IV.

Fontanel, J. (1982), Military expenditures and economic growth (France, Morocco). *Report United Nations New York*, 1982 (160 pages).

Groupe d'experts des Nations Unies (1982), *Réduction des budgets militaires*, Working Paper n°3, UNO, Mars,

Kravis, I.B., Heston, A., Summers, R. (1978), *International comparisons of real product and purchasing power*. John Hopkins University Press.

ONU (1975), *Réduction de 10% des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de Sécurité et utilisation des fonds ainsi libérés pour l'aide aux pays en voie de développement*, F.777.1.6

SIPRI (1982), World Armaments and Disarmament, *SIPRI Yearbook*, Taylor and Francis, London.

United Nations (1981), *Reduction of Military Budgets. International reporting of military expenditures*, Study Series n°4.

United Nations (1982), *The relationship between Disarmament and Development*, Study Series, n°5. New York.

USACDA (1982), *World Military Expenditures and Arms Transfers, 1970-1980*, Washington D.C.